CONSERVATOIRE DE RENNES musique danse théâtre

CHAM-CHAD-CHAT 2021/2022

Comment candidater en Classe à Horaires Aménagés ?

Deux démarches obligatoires

1/ Candidature au Conservatoire de Rennes

- **En ligne du 15 février au 15 mars 2021** sur le site internet du conservatoire www.conservatoire-rennes.fr

En cas de difficulté, s'adresser à Laurence SENECHAL par téléphone au 02 23 62 22 50 ou par mail à l.senechal@ville-rennes.fr

2/ Information auprès de l'Inspection Académique de Rennes

- Pour entrer en 6ème :
  Demander la Fiche de Demande d'Admission pour un Enseignement Spécifique (dossier orange) au Directeur de l'école fréquentée par votre enfant

Ce dossier orange sera complété par vos soins et rendu au Directeur de l'école dans le délai qu'il vous aura indiqué. Le Directeur adressera ensuite le dossier orange à la DIVEL au plus tard le 8 avril 2021

- Pour entrer en 5ème ou 4ème: (uniquement en CHAM Collège Anne de Bretagne)
  Envoyer une demande sur papier libre à l'adresse suivante pour le 8 avril 2021 :
  DIVEL
  1 Quai Dujardin - CS 73145
  35031 RENNES Cédex
  Joindre à la demande écrite :
  - les bulletins scolaires de l'année en cours
  - un justificatif de domicile

Réunions d'information :

Inscription en ligne sur www.conservatoire-rennes.fr à partir du 25 janvier 2021

- Sur le dispositif Classe à Horaires Aménagés THÉÂTRE (CHAT) :
  Au collège Rosa Parks : Mardi 9 février de 16h15 à 17h15
- Sur le dispositif Classe à Horaires Aménagés MUSIQUE et DANSE – (CHAM-CHAD)
  Au collège des Hautes Ourmes : Mercredi 3 février de 13h30 à 14h30
- Sur le dispositif Classe à Horaires Aménagés MUSIQUE (CHAM)
  Au collège de Anne de Bretagne : Mardi 2 février de 16h00 à 17h00

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la confirmation (ou l'annulation) de ces réunions d'information sur les différents dispositifs sera communiquée par mail à toutes les personnes inscrites.

Informations complémentaires sur : www.conservatoire-rennes.fr